



DECLARATION PREALABLE DE MANIFESTATION

A retourner au minimum de 4 à 6 mois avant la date de la
manifestation

au Pôle Animations, Vie Locale et Associative
vieassociative@vallet.fr

Attention cette déclaration ne fait pas office de réservation

ORGANISATEUR	
Association/structure	
Adresse du siège social	
Nom de la personne chargée du suivi de la manifestation	
Téléphone	
Mail	
PRESENTATION DE LA MANIFESTATION	
Intitulé	
Nature de la manifestation	sportive culturelle solidaire cérémonies autre :
Descriptif de la manifestation	
Date	
Lieu(x)	
Horaires souhaités de mise à disposition des locaux	
Heures d'ouverture au public	Deh..... àh.....
Nombre de personnes attendues (au maximum en simultané)	

LIEU(X) SOUHAITES POUR L'EVENEMENT			
Complexe sportif des Dorices		Complexe sportif du Petit Palais	
· salle A		· salle Atlanta (résine)	
· salle B		· salle Barcelone (parquet)	
· Terrain foot A (honneur)		· salle Sydney (dojo)	
· Terrain foot B (entraînement)		Complexe sportif du Rouaud	
· Terrain foot C (synthétique)		· salle Onesta	
· court de tennis 1		· salle Guénot	
· court de tennis 2		· salle de réunion	
· aire de pique nique - théâtre de verdure			

Centre Emile gabory		Petit Palais	
· salle Simone de Beauvoir (9)		· salle G Brassens	
· salle Jean-Paul Sartre (10)			
Le Clos de la cour		Le Champilambart	
<i>Pour toute réservation du Clos de la cour <u>un week-end</u>, ou d'une salle du <u>Champilambart</u>, s'adresser directement au service culturel : 02 40 36 42 81 ou à cbrunet@vallet.fr</i>			
VOS BESOINS TECHNIQUES			
CLEFS/BADGES		MATERIEL	
CONTAINERS		SCENE MOBILE	
GRILLES EXPO			
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC			
STATIONNEMENT		CIRCULATION	
DECLARATION VENTE AU DEBALLAGE		AUTRES :	
DEMANDE SPECIFIQUE			
OUVERTURE DE DEBIT DE BOISSON		LACHER DE BALLONS	
LACHER DE LANTERNES CELESTES		SPECTACLE PYROTECHNIQUE	
AUTORISATION LOTERIE		PRESENCE FOODTRUCK	
COMMENTAIRE ET DETAIL DU MATERIEL DEMANDE (ex : quantité approximative chaises, barrières, tables....)			

En cas de manifestation de grande envergure, il convient de prendre rendez-vous avec l' élu référent.

Après validation de cette déclaration préalable de manifestation, un dossier unique complet (intégrant tous les formulaires spécifiques à vos besoins) sera adressé à la personne chargée du suivi de la manifestation. Ce dossier devra être impérativement retourné dûment complété au Pôle Animations, Vie Locale et Associative 45 jours minimum avant la date de la manifestation.

CADRE RESERVE A LA MAIRIE DE VALLET			
Date de réception de la déclaration :	Accord de principe de l' élu référent	OUI	NON
Date de transmission de la DP aux services :			
Remarques éventuelles :	Signature(s) :		